

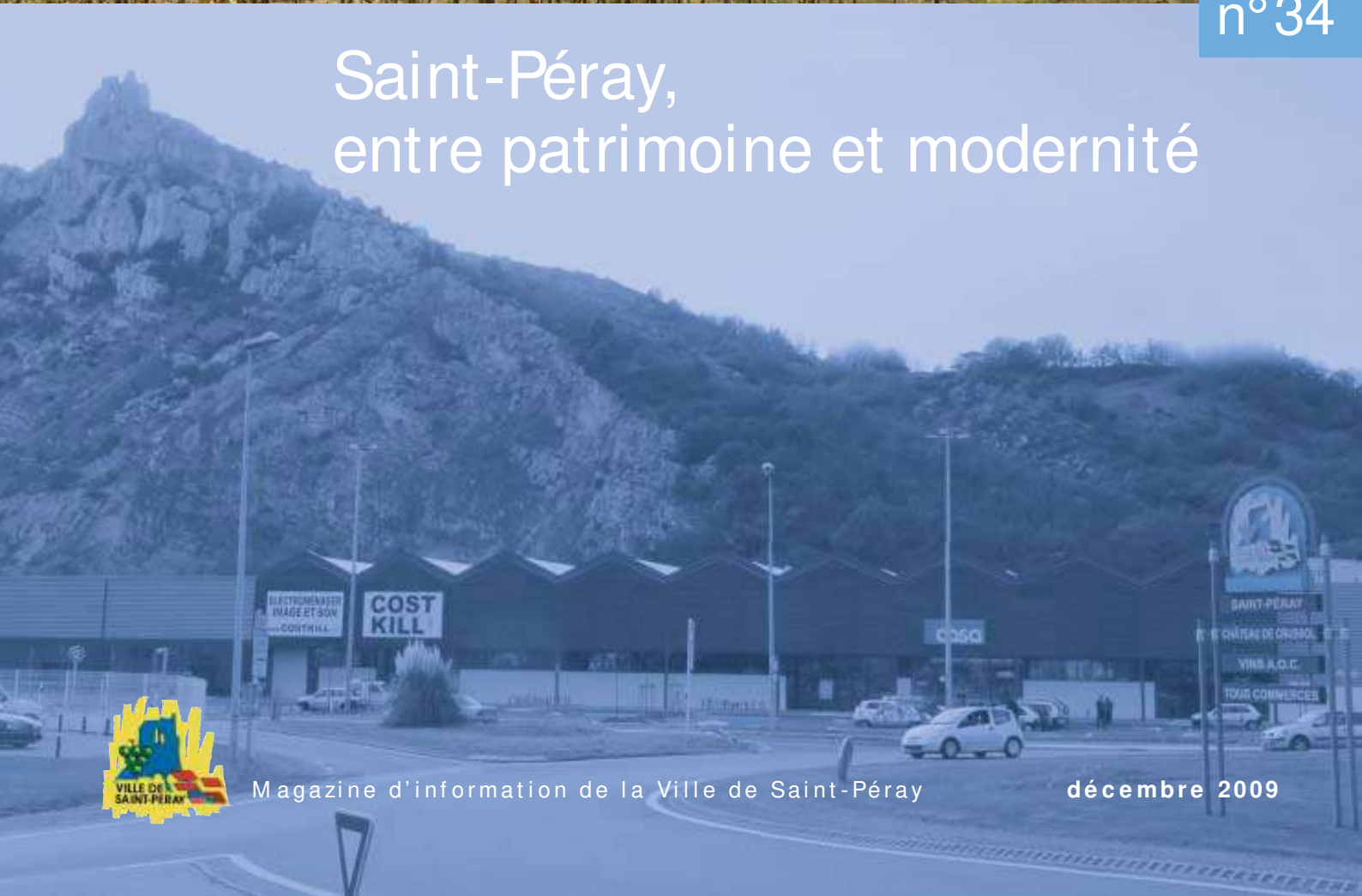
# Saint-Péray

MAGAZINE



n°34

## Saint-Péray, entre patrimoine et modernité



# 2010 : Année du recensement à Saint-Péray



*Depuis 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans a été remplacé par un nouveau système de recensement : l'objectif est de disposer d'informations plus fiables et plus récentes mieux à même de servir de base de réflexion afin d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins réels de la population. Selon cette procédure, les communes de moins de 10 000 habitants, comme Saint-Péray, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Après le recensement de 2005, notre ville fait donc partie des communes recensées en 2010.*

Ainsi, du 21 janvier au 20 février 2010, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Celui-ci sera identifiable grâce à une carte officielle sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille concernant le logement ainsi qu'un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.

L'agent recenseur récupérera les formulaires lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absents de votre domicile, vous pouvez confier les formulaires, une fois remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement en mairie.

Votre réponse est importante et obligatoire : il est indispensable que chaque personne remplisse bien les questionnaires.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et vos réponses, protégées par la loi, resteront confidentielles. Par ailleurs, si l'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune, les résultats de l'enquête sont remis à l'INSEE afin d'établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Participer au recensement est un acte civique. Selon la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

*Pour obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie au : 04 75 81 77 77.*

## LES CHIFFRES DU DERNIER RECENSEMENT

### Population totale : 7 307 habitants

En 2006, alors que le département de l'Ardèche comptait 316 221 habitants et le canton de Saint-Péray 27 118 habitants (*soit le canton le plus peuplé du département*), les données issues du recensement réalisé en 2005 ont permis de dénombrier 7 307 Saint-Pérollaises et Saint-Pérollais. Ce chiffre de la population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2006 comprend la population municipale, 7 091 habitants, et la population dite comptée à part, 216 habitants ; ce sont par exemple, les étudiants saint-pérollais occupant un logement dans une autre ville, les Saint-Pérollais résidant dans un service de moyen ou de long séjour d'un établissement de santé, d'une maison de retraite, etc. Entre 1999 et 2006, la commune a donc gagné 646 habitants, une évolution qui fait de Saint-Péray, la 8<sup>ème</sup> ville du département en terme de population.

### Répartition de la population : une population plutôt jeune \*

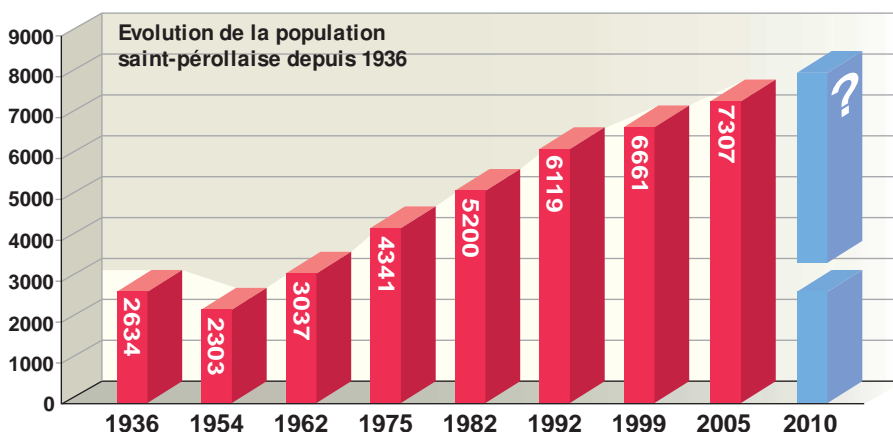
Le recensement de 2005 fait apparaître une population relativement jeune : alors que 17 % de la population est âgée de 65 ans et plus, les moins de 20 ans représentent 25 % de la population.

### Logement \* :

Le parc locatif est relativement récent puisque plus des 3/4 des logements ont été construits après 1949, plus de la moitié des logements ayant même été construits il y a moins de 35 ans. Saint-Péray compte 2 990 logements en 2005 dont 2 814 résidences principales (soit 94%), en majeure partie des maisons individuelles. A signaler également que 71,2% des ménages saint-pérollais sont propriétaires de leur logement.

### Population active \* :

Parmi la population en âge de travailler, de 15 à 64 ans, le taux d'activité est de 70,9%. Parmi ces actifs, 64,2% occupent effectivement un emploi. Environ un quart d'entre eux travaille dans la commune, et plus de la moitié travaille hors département, principalement dans la partie drômoise de l'agglomération.





Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas votre maire, Jean-Paul LASBROAS, que vous retrouvez à la lecture des premières lignes de votre Saint-Péray Magazine. Ayant subi une intervention chirurgicale au mois de septembre dernier, il poursuit actuellement sa convalescence et devrait être à nouveau parmi nous dans les prochaines semaines.

En l'absence de notre maire, c'est donc à moi qu'il revient le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition du Saint-Péray Magazine... et c'est bien volontiers que je me prête à cet éditorial, expression de l'engagement commun de l'ensemble de vos élus.

La fin d'année approche et avec elle la période de vacances bien méritées. Pour l'action municipale, cette trêve des confiseurs ne sera pas synonyme d'inertie, bien au contraire. Les dossiers en cours et les projets à préparer seront toujours autant d'actualité.

Notre ville bouge. Le chantier de la médiathèque débuté au mois de septembre en est l'incarnation la plus visible. Cette réalisation apportera sans conteste une dynamique nouvelle à notre commune, comme ce fût le cas, il y a 8 ans, avec l'ouverture du CEP du Prieuré.

Notre ville bouge aussi sur le plan économique. Avec la création de la zone commerciale des Murets 2, dont les premières enseignes ont ouvert il y a quelques jours, c'est l'attractivité économique de la commune dans son ensemble qui va être «dopée».

En terme d'économie, rien ne serait plus grave que l'inaction ou le statu quo. Notre ville, elle, a misé sur le développement, sur un développement équilibré de notre tissu économique, sur la synergie entre zones d'activités, petites et moyennes entreprises et commerces de proximité. Nous avons tous à gagner de cette dynamique nouvelle.

Bonne lecture à tous. Et, pour cette première, permettez moi en mon nom personnel et au nom de votre conseil municipal, de vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, et de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous mêmes, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

La première adjointe, Valérie Malavielle

# Sommaire n°34

## TRAVAUX AMÉNAGEMENT

Médiathèque, c'est parti 4/5

## ANIMATIONS

Ça s'est passé à Saint-Péray 6/7

## SOLIDARITÉ

Collecte alimentaire 8

## INTERCOMMUNAUTÉ

La navette cœur de marché,  
la nouvelle déchetterie 9

## LE DOSSIER

Saint-Péray et le développement  
économique 10/11

## CLIN D'ŒIL

De fêtes en animations... 12/13

## CULTURE

Les coups de cœur  
de la bibliothèque 14

## JEUNESSE

Sac... Ados 15

## VIE PRATIQUE

Fourrière animalière,  
Amélioration des logements 16/17

## VIE ASSOCIATIVE

La Confrérie du Saint-Péray 18/19

## A L'HONNEUR

Questions pour des champions,  
des jeunes qui réussissent 20/21

## TOURISME

Rhône-Crussol Tourisme 22

## ETAT CIVIL

Ils sont nés, ils se sont unis,  
il nous ont quittés 23

## SUR VOS AGENDAS

Planning des animations 23



Saint-Péray,  
entre patrimoine  
et modernité

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville  
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVIN.

Rédacteur en chef : Damien LAPÔTRE.

Rédaction, photos, maquette : Service communication.

Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, Mme Busca, M. Chabanis, Mme & M.  
Chauvaux, Mme Galvez, CAL 07.

Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.

Fabrication : Viscom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray

Dépôt légal : n° 98-L1/96

Votre magazine sur le site internet : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

# Lancement d'un chantier d'envergure pour n



*Après les deux inaugurations de cet été, le Parc de Chavaran le 2 juillet, et l'avenue Tassini, le 27 août, qui sont en quelque sorte venues couronner ces deux aménagements, c'est une nouvelle cérémonie qui a officialisé ces dernières semaines le lancement d'un chantier d'envergure pour notre commune : celui de la médiathèque.*

Symboliquement, et pour marquer l'importance de ce futur équipement pour notre commune, c'est une cérémonie officielle qui a lancé le commencement des travaux. Samedi 5 septembre, élus, dont notre député, M. DUSSOPT, personnalités locales, invités de nos villes partenaires présents dans le cadre de la Fête des Vins et du Jumelage étaient réunis autour de M. LASBROAS, maire, et de la municipalité pour procéder à la pose de la première pierre.

Dans son allocution, le maire a rappelé que cette cérémonie était « *une étape essentielle : le passage de l'état abstrait de projet à l'état de réalisation concrète qui marque en quelque sorte l'aboutissement d'un long et intense travail préparatoire initié par la précédente équipe municipale en 2004* ».

La première phase de travaux a été consacrée à la toiture avec la dépose des tuiles et la consolidation de la charpente. Une entreprise spécialisée a ensuite procédé à l'évacuation des plaques de fibre de la toiture. Puis une fondation spéciale a été réalisée avec l'implantation de pieux en béton dans le sol afin de consolider l'assise du bâtiment, ce qui a ensuite permis l'abattage des murs et cloisons intérieurs.

Au total, ce sont entre 15 et 30 ouvriers qui œuvrent quotidiennement à l'avancée du chantier. L'installation sur site de modules préfabriqués accueillant vestiaires, sanitaires et bureaux permettent aux diverses entreprises de bénéficier des meilleures conditions de travail et de sécurité. Chaque semaine, une réunion de suivi de chantier est organisée sur place autour de l'équipe de M. BARRETTE, architecte, des

entreprises intervenantes, de M. JAECK, maire adjoint, et des services techniques de la ville de Saint-Péray.

Rappelons que notre future médiathèque appelée à devenir un lieu central de notre commune, lieu de culture, lieu d'apprentissage mais avant tout, lieu de vie, représente un investissement important, de l'ordre de 2 444 000 € HT, auquel il convient d'ajouter les frais d'acquisition de la propriété TOURRASSE qui se montent à 340 000 €, sans oublier les frais de mobilier ou d'équipement informatique.

A terme, les Saint-Pérolloises et les Saint-Pérollois disposeront d'un équipement

- **moderne** de plus de 1 000 m<sup>2</sup> répartis sur 3 niveaux, contre 200 m<sup>2</sup> actuellement,
- **accessible** aux personnes handicapées et à mobilité réduite,
- **s'inscrivant dans une démarche de développement durable**, avec des techniques de chauffage et de climatisation, génératrices d'économies d'énergie, la pose de panneaux photovoltaïques «tuiles» sur la toiture et l'utilisation de fibres de bois pour l'isolation thermique et phonique ;
- **animé par une équipe renforcée** qui passera de 2 à 5 postes et qui offrira une diversification des services proposés au public.

Un tel investissement n'aurait pas pu être engagé sans le soutien de partenaires institutionnels :

- l'Etat avec une subvention de 690 559 € attribuée par le Préfet de la région Rhône-Alpes ;
- le Conseil général de l'Ardèche qui prévoit de participer à hauteur de 212 164 € dans le cadre du dispositif «Cap Territoires » ;
- le Conseil Régional, par l'intermédiaire



# otre commune : celui de la médiathèque



Inauguration de l'avenue Tassini.



Pose de la fibre optique.

du Contrat de Développement Rhône-Alpes mis en place sur le territoire de Valence Drôme Ardèche Centre (CDRA Valdac), qui devrait ultérieurement participer au financement en subventionnant une partie de la dotation en équipement.

Tous ces partenaires viennent renforcer l'effort consenti par la ville de Saint-Péray, que ce soit en terme de personnel, avec le recrutement de 3 agents supplémentaires, ou en terme de produits culturels avec l'inscription d'une enveloppe de 40 000 € en 2009 pour la constitution d'un fonds «médiathèque».

**En dehors de cet aménagement, d'autres chantiers de moindre envergure mais tout aussi importants pour le confort et le bien-être des Saint-Pérollaises et des Saint-Pérollais ont été menés ces dernières semaines :**

● **Installation de jeux d'enfants au CEP du Prieuré**

D'un montant de 15 000 €, l'équipement installé par la société Proludic est composé d'un module de jeux avec toboggan et d'un petit jeu à ressort. Cet aménagement de loisirs qui avait auparavant nécessité d'importants travaux de terrassement dans le courant du mois de juillet, pour un investissement de 44 000 €, se poursuivra avec la réalisation d'un espace vert et la plantation de massifs de fleurs.

● **Installation d'un nouveau module au skate parc**

A la demande des jeunes utilisateurs du skate parc situé entre la déviation de la route départementale 532 et le Mialan au niveau de la passerelle des gendarmes, la mairie a fait procéder à l'installation d'un

nouveau module d'évolution destiné à enrichir les potentialités de ce site dédié à la pratique des sports de glisse urbaine : rollers, skate-board, vélo bi-cross.

● **Réfection de voiries**

Après la rue de la Pompe qui a vu sa chaussée entièrement reprise, fin août, avec la pose d'un nouveau revêtement en enrobé, pour un investissement total de 10 000 € TTC, c'est la rue Baptiste Marcet qui a fait peau neuve au mois de septembre : là encore, la voirie a été entièrement reprise avec la pose d'un nouveau revêtement en enrobé, pour un investissement total de 97 000 € TTC. Réalisés sous l'égide de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, au titre de l'enveloppe de droit de tirage de la ville de Saint-Péray, ces travaux de voirie rentrent dans le cadre du programme de réfection de voirie établi sur le territoire de la commune de Saint-Péray qui permet de procéder, régulièrement, à des chantiers de rénovation et d'aménagement de la voirie communale.

● **Pose de fibre optique**

Avec ADN (Ardèche Drôme Numérique) et l'installation de la fibre optique dans la commune, c'est le très haut débit qui arrive à Saint-Péray. Cet été, d'importants travaux de câblage ont été menés, notamment rue Oscar Saint-Prix, rue de la République, zone Pôle 2000, pour la pose de la fibre optique. Concrètement, le réseau ADN va permettre à la quasi totalité des communes de Drôme Ardèche d'accéder à Internet en très haut débit d'ici à juillet 2010. Un plus pour les entreprises mais aussi pour les particuliers, dont le raccordement sera possible ultérieurement.

Pour toutes informations sur le projet ADN, vous pouvez vous connecter sur le

site [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr) Un numéro AZUR est également à votre disposition pour répondre à des questions plus spécifiques : 0 810 26 07 26 (prix d'un appel local).

● **Mais aussi :** pose de nouvelles barrières sur le quai Jules Bouvat, réalisation d'un local annexe à la salle des fêtes, aménagement de l'allée cavalière du collège, réfection de la cour du temple, fin du chantier d'aménagement du centre technique municipal, zone Pôle 2000 nord, où les agents des services techniques ont pris possession des lieux depuis quelques semaines...



Les nouvelles barrières du Quai Bouvat.

# Ça s'est passé à Saint-Péray...



Comme toujours, c'est un week-end riche en festivités et en convivialité qu'a connu notre ville au début du mois de septembre avec la traditionnelle Fête des Vins et du Jumelage. La soirée du vendredi, sous le chapiteau avait donné le ton de ces festivités avec un surprenant spectacle de music-hall et l'élection de la nouvelle Reine des Vins et du Jumelage 2009, **Faustine SAPET, et de ses dauphines, Adelyne METIFIOT et Coraline REILLE**

## De la Fête des Vins et du Jumelage...

La journée du samedi, consacrée essentiellement au sport, a attiré une foule de sportifs, qu'ils soient cyclistes (plus de 1 300 participants au rallye cyclo route et VTT organisé par le Cyclo-Club), randonneurs (près de 350 marcheurs réunis autour des Esclops saint-pérollais) ou amateurs de pétanque (112 triplètes au concours de pétanque), sans oublier les rugbymen du Tournoi des Vignerons à Guilherand-Granges.

En soirée, les sportifs avaient laissé place aux amateurs de musique, sous le chapiteau ou devant les podiums musicaux animant les rues du centre-ville. Il y en avait pour tous les goûts ! Comme, il est maintenant de tradition en l'honneur de nos deux villes jumelles de Groß-Umstadt et de Asso, les amateurs de choucroute et de musique allemande étaient réunis place Dode alors que la place de la Paix proposait une soirée italienne autour des fameuses «pastas».

Le dimanche, après une matinée consacrée à la cérémonie du jumelage réunissant les délégations allemande de Groß-Umstadt, italienne de Asso, portugaise de Santo Tirso et espagnole de Celanova, le défilé musical et folklorique a donné l'occasion à un impressionnant public de se rassembler pour acclamer les chars et associations serpentant au cœur de notre ville.

## au Marché du Goût...

7<sup>ème</sup>  
édition

Pour cette 7<sup>ème</sup> édition de «Destination Terroir», organisée dans le cadre de la Semaine Nationale du Goût, les produits du terroir étaient à l'honneur mais pas seulement... En plus des traditionnels stands de découverte et de dégustation des produits du terroir issus de l'artisanat (fromages, miels, salaisons, huiles, viande d'autruche, pains, foies gras, escargots, chocolats, vins...), ce salon proposait également une animation autour des arts de la table qui a été particulièrement appréciée.

En préambule à ce marché, l'OMAC avait organisé le vendredi des ateliers pédagogiques autour du sucre, pour les élèves de CM2 des écoles de Saint-Péray, ainsi que des ateliers culinaires pour adultes, animés par Laurence TRAVERSIER, diététicienne, et Claudia PERDRIOLLE, spécialiste en desserts et confiseries diverses.

Mais qui dit «terroir» en Ardèche dit également châtaigne, et il était normal que ce week-end de gourmets et de gourmands mette à l'honneur cet emblème départemental. A l'initiative de l'union des commerçants de Saint-Péray Boutiques et de l'UCIAL, la traditionnelle rôtie de châtaignes a rassemblé une foule nombreuse devant le CEP du Prieuré au son de la musique festive de la Banda des Marinières de Bourg-lès-Valence.





### ... en passant par le **forum** :

Le 12 septembre se tenait au CEP du Prieuré l'incontournable Forum des Associations, organisé par l'Office Municipal d'Animation Culturelle et par l'Office Municipal des Sports. Pour ce rendez-vous annuel des associations saint-pérolloises, qui est la vitrine du monde associatif, le public fut nombreux à venir se renseigner, s'inscrire, et découvrir le monde culturel, sportif et social.

### ... les **concerts** :

Fin septembre, c'est le talent de Mickaël FERREIRA qui a drainé un public nombreux au CEP du Prieuré, pour un concert fantastique. Enfant du pays, Mickaël a donné une prestation à la fois juste et pleine d'envie suite à la sortie de son album «les mots assassins» et avant son «envol national»... En effet, ce jeune auteur, compositeur, interprète voit se profiler devant lui une année riche en concerts et animations diverses sur l'ensemble du territoire français. Gageons que la réussite rencontrée lors de son étape saint-pérolloise en appelle bien d'autres encore !

### ... le **théâtre** :

Depuis plusieurs années, l'OMAC est inscrit dans l'opération «Voisins de passage» avec la Comédie de Valence qui

consiste à recevoir un spectacle sur Saint-Péray, alors qu'en retour, le public est invité à une autre représentation à la Comédie de Valence. Une manière originale de faire découvrir le spectacle vivant, de mobiliser le public toutes générations confondues. Fin novembre, une pièce de théâtre, «Meilleurs souvenirs de Grado» a ainsi été proposée en spectacle aller à la salle des fêtes de Saint-Péray, et en retour à Valence, une pièce de Feydeau, «La dame de chez Maxim».

### ... et les soirées **Ciel Ecran** :



**CielEcran**

Depuis ce printemps, l'OMAC propose des retransmissions «Ciel Ecran» sur grand écran, au CEP du Prieuré. Le public a ainsi pu assister à des soirées variétés ou théâtres qui ont eu beaucoup de succès. L'idée est de proposer des spectacles variés pour satisfaire tous les publics. Ces derniers mois ont ainsi été programmés :

- en septembre, une soirée Guinguette en direct avec Bruno LORENZONI et ses huit musiciens qui ont présenté les plus grands succès du bal musette ;
- en octobre, une soirée humour avec le spectacle des meilleurs sketches de Gustave PARKING ;
- en novembre, la retransmission du concert d'André RIEU à l'Opéra de Dresde en Allemagne

### SUR VOS AGENDAS



Les soirées Ciel Ecran continuent. Au programme des prochaines semaines, deux rendez-vous exceptionnels : une retransmission des Ballets Russes en direct de l'Opéra de Paris, le 22 décembre 2009, puis en février, vous pourrez assister à la représentation de l'opéra **CARMEN** de Georges BIZET, par le Metropolitan Opera de New York.



### Samedi 6 mars 2010 :

c'est le Carnaval !

En 2009, Carnaval revenait après de nombreuses années d'absence.

**En 2010**, rebelote. Le rendez-vous est fixé le **samedi 6 mars**, dès le début de l'après midi pour un défilé coloré et musical. Carmantran sera ensuite jugé sur la place de l'Hôtel de Ville en présence des nombreux spectateurs et intervenants. Cette première manifestation de l'année garde son aspect symbolique, c'est l'espoir de la renaissance des beaux jours après les frimas de l'hiver.

Pour tous renseignements concernant les différentes animations, contactez l'OMAC au 04.75.74.77.00.

# Tous ensemble pour la solidarité

Depuis quelques années, la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Péray organisent, en collaboration avec le Relais alimentaire, une action de solidarité afin de collecter des denrées qui sont ensuite distribuées aux personnes dans le besoin.



Mise en place sous l'égide de Mme Valérie MALAVIEILLE, 1<sup>ère</sup> adjointe, et de Mme Christiane FORT, présidente du Relais Alimentaire, la Quinzaine de la Solidarité s'est ainsi tenue, du 12 au 23 octobre derniers.

Durant ces deux semaines, les établissements scolaires de la ville ont en effet accueilli des points de collecte de denrées alimentaires afin de recevoir les dons : pâtes, riz, lait, conserves, huile, sucre, café, mais aussi produits pour bébés...



Cette mobilisation a permis de collecter plus de 300 Kg de nourriture, 210 auprès des écoles de la ville, auxquels se sont ajoutés 113 Kg de denrées collectées par la commune de Toulaud.

Un résultat encourageant comme l'ont souligné Valérie MALAVIEILLE, maire adjointe en charge de l'action sociale, et Christiane FORT, présidente du Relais, qui avaient convié les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) afin de tirer le bilan de cette quinzaine, pour la livraison du produit de la collecte au Relais alimentaire, lundi 26 octobre dernier.

Un grand remerciement aux directrices des écoles qui ont joué le jeu de cette action de solidarité et, surtout, aux enfants et parents d'élèves qui se sont mobilisés en masse pour cette noble cause.

Merci à tous, car sans cette générosité le Relais ne pourrait répondre aux demandes sans cesse croissantes des personnes dans le besoin.

## L'opération brioches de l'ADAPEI



Les 9, 10 et 11 octobre derniers, l'A.D.A.P.E.I. (association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales) organisait la traditionnelle opération brioches.

300 brioches avaient été commandées pour Saint-Péray. Les différents points de vente mis en place sur la commune et la mobilisation de dizaines de bénévoles ont permis de récolter 729 € au bénéfice de l'A.D.A.P.E.I. pour le financement de divers projets à l'échelle du département.

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu favorablement à cette action d'entraide et de solidarité !



Le Relais alimentaire a besoin de dons pour faire face à ses besoins. Vous pouvez les apporter toute l'année au local du relais, rue Ferrachat, lors de ses permanences les jeudis après-midi.





# La coopération intercommunale

**valence  
major**

*La Navette Cœur de Marché et la nouvelle déchetterie, deux exemples de réussite intercommunale.*



## Le CDRA VALDAC, autre exemple de coopération intercommunale

Autre exemple d'intercommunalité : le CDRA VALDAC. Derrière ce nom se cache une entité de 105 communes (91 ardéchoises et 14 drômoises), de 10 communautés de communes et de 15 cantons, soit près de 213 000 habitants.

Ce territoire Valence-Drôme-Ardèche-Centre (VALDAC) s'est regroupé pour la mise en place d'un Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA), procédure mise en place par le Conseil Régional pour inciter et accompagner la mise en œuvre de projet de développement local dans les domaines culturels, sportifs, touristiques, agricoles, économiques...

Ce contrat s'échelonne sur une durée de 5 ans dans le cadre d'un programme d'actions défini par un Conseil Local de Développement regroupant élus et société civile. A titre d'exemple, le projet de réalisation d'un deuxième gymnase initié par la ville de Saint-Péray fait partie du projet global de développement territorial porté dans le cadre du CDRA VALDAC.

## Tous au marché avec la navette Cœur de Marché !

Depuis début septembre, la Navette «Cœur de Marché», nouveau service de transport mis en place par la CTAV et Valence Major, dessert le marché de Saint-Péray tous les mercredis matin.

Son itinéraire a été pensé pour que le service rendu soit optimal : partant de l'arrêt La Mure puis desservant le centre-ville de Cornas, la navette rejoint les quartiers nord de Saint-Péray par les rues Marc Seguin et Maréchal Juin. Entre les arrêts Gai Soleil et Gare de Saint Péray, il est même possible de prendre cette navette à la volée, en faisant signe au conducteur.

### Après plusieurs semaines d'exploitation, le bilan est largement positif :

En moyenne, ce sont près de 60 voyages qui sont réalisés chaque mercredi (trajet simple ou aller-retour). Les personnes, entre 50 et 80 par jour, et pour la plupart de plus de 60 ans, qui utilisent ce service, se déclarent satisfaites ou très satisfaites et sont déjà fidélisées puisqu'elles prennent la navette chaque mercredi.

La navette Cœur de marché, c'est simple, efficace et ça fait gagner du temps : plus besoin de chercher une place de stationnement, avec l'arrêt place de l'Hôtel de ville, vous êtes directement au cœur du marché. Alors n'hésitez pas, pour vous rendre au marché, prenez la Navette Cœur de Marché !

**Attention : depuis le 2 décembre, et après 3 mois de gratuité, ce service fonctionne à titre payant. Pour l'achat d'un billet unité à 1,10€, le retour est offert sur présentation du billet aller.**

## Une nouvelle déchetterie intercommunale

Destinée à remplacer l'ancienne située rue Henri Dunant, elle a ouvert ses portes le 4 novembre dernier. Pour accéder à ce service géré par Valence Major, vous devez vous rendre chemin des Mulets, à Guilhaud-Granges, à proximité du rond-point du Pont des Lônes et du passage à niveau des Freydières.

### Les conditions d'accès sont identiques, à savoir :

- l'accès et le dépôt sont gratuits pour les particuliers ;
- le site est accessible à tous les habitants de l'agglomération valentinoise sur présentation du badge fourni gratuitement lors du premier dépôt (établi à partir d'un justificatif de domicile) ;
- les apports sont limités à 3 m<sup>3</sup> maximum et 5 m<sup>3</sup> pour les déchets verts.
- la collecte DMS (déchets ménagers spéciaux) se fait , le premier vendredi de chaque mois, de 8h30 à 12h.

Horaires : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (fermeture le mardi).

5 autres déchetteries intercommunales sont à votre disposition : Valence (Pont des Anglais), Valence (15 cours Manuel de Falla), Bourg-lès-Valence (rue Aristide Bergès), Portes-lès-Valence (rue du 19 mars 1962) et Saint-Marcel-lès-Valence (chemin des Acacias).

Pour connaître leurs horaires d'ouverture et les dates de permanences pour la collecte DMS, connectez-vous au site Internet de Valence Major : [www.valence-major.fr](http://www.valence-major.fr) ou appelez le 04 75 81 30 30



# Saint-Péray et le développement

*Comment appréhender le dynamisme d'une ville, l'attractivité d'un territoire ?*

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. L'évolution de la population, par exemple, est un indicateur essentiel, et le prochain recensement fournira à coup sûr des renseignements significatifs qu'il conviendra d'analyser au plus près. L'importance des investissements publics réalisés, les services mis à disposition des habitants, de la petite enfance, au 3<sup>ème</sup> voire 4<sup>ème</sup> âge, sont également pertinents pour juger et pour jauger le dynamisme d'une commune.

Mais une ville ne saurait être dynamique sans être économiquement attractive. La vitalité économique d'un territoire, la richesse du tissu économique, sa diversité, sa

capacité à se renouveler... , voilà l'enjeu d'un développement local équilibré.

Quand une entreprise se crée, quand un commerce ouvre ses portes, quand un artisan développe une activité, c'est la collectivité dans son ensemble qui en tire profit, par les emplois créés ou pérennisés bien sûr, mais plus globalement par la nouvelle dynamique ainsi lancée.

Voilà les considérations qui ont animé le conseil municipal à l'heure de lancer le projet de la zone des Murets 2, en 2008. Aujourd'hui, on ne peut que se féliciter de cet enrichissement de l'offre commerciale sur Saint-Péray, de la quarantaine d'emplois créés qui l'accompagne et, surtout, de la nouvelle dynamique ainsi favorisée.

## La nouvelle zone commerciale des Murets 2

Zone des **MURETS II**

*Située à l'entrée Est de la commune, dans le prolongement de la zone des Murets 1, mise en service au deuxième semestre 2007, la nouvelle zone commerciale des Murets 2 rentre peu à peu dans une phase opérationnelle avec l'ouverture progressive de 7 enseignes.*



Après l'enseigne **CASA** (spécialisée dans les articles de maison) qui a accueilli ses premiers clients dès début décembre, d'autres ouvertures de magasins vont suivre dans les prochaines semaines : **KIABI**, habillement, **KOODZA**, discounter en articles de sport et loisirs, **ZEEMAN**, chaîne de vêtements, **COST KILL**, discounter en matériel électroménager et **MOULIN DU BION**, boulangerie sandwicherie. Une 7<sup>ème</sup> enseigne est prévue mais pour l'heure rien n'est encore déterminé.

Par ce projet, la ville de Saint-Péray a souhaité enrichir l'offre commerciale proposée aux habitants de la proche vallée du Rhône et du plateau ardéchois. Les

4 900 m<sup>2</sup> de surface de cette nouvelle zone commerciale sont aussi venus renforcer l'attractivité économique de la commune, avec à la clé la création d'une quarantaine d'emplois.

Entre la zone Pôle 2000 et les zones des Murets 1 et 2, c'est un véritable poumon économique qui s'est progressivement constitué à la périphérie de notre ville.

Dans le même temps, à proximité de ces zones, c'est une enseigne alimentaire qui s'est installée face au rond-point Pôle 2000 : le discounter **LEADER PRICE** a en effet ouvert ses portes le 9 décembre, en lieu et place du magasin C'Mod.



# économique

## Au service de l'emploi...

A l'occasion de l'ouverture de Leader Price, la collaboration a joué à plein entre Pôle Emploi, la Mission Locale et la mairie pour faciliter les procédures de recrutements. Des locaux ont ainsi été mis à disposition de la société Leader Price pour recevoir les 80 candidats sélectionnés. Une mobilisation qui a porté ses fruits puisqu'au final, ce sont 18 emplois qui auront été créés.



Un nouveau restaurant a ouvert ses portes sur la zone Pôle 2000. COTE SOLEIL, c'est à la fois une cuisine mettant à l'honneur les spécialités ardéchoises et un concept original basé sur la lumière. Ses gérants, Christophe et Olivier

PONS, les fils de Gérard PONS, ardent défenseur de la luminothérapie, ont en effet souhaité conférer à ce lieu qui peut accueillir jusqu'à 100 personnes plus 40 en terrasse une ambiance relaxante et zen fondée sur la clarté et le luminosité. COTE SOLEIL vous accueille en semaine, à midi, du lundi au vendredi et le week-end, le vendredi soir, samedi soir et dimanche midi... Le restaurant est également ouvert en semaine, sur réservation, pour des soirées séminaires ou des banquets.

8 avenue Grand Mail - Zone Pôle 2000 - Tél. : **04 75 58 63 18**  
www.restaurantcotesoleil.fr



Depuis le 16 novembre 2009, M. et Mme MAFFRE ont ouvert une nouvelle surface de vente de papeterie, fournitures et mobilier de bureau, informatique, fournitures scolaires, loisirs créatifs... sur la zone Pôle 2000, PLEIN CIEL, en lieu et place du magasin Le Faillitaire. L'implantation de ce commerce vient compléter et densifier l'offre de commerces déjà variée sur la zone d'activités.

1 avenue du Grand Mail - Zone Pôle 2000 - Tél. : **04 75 57 35 28**



Du nouveau également dans le domaine des services à la personne avec la création, début septembre, d'une nouvelle activité de services à domicile. Avec BRICO JARDI SERVICES, Mme Christine ARQUILLERE vous propose toute une gamme de services, bricolage, petits travaux, jardinage, ménage... pour répondre à vos besoins

21 rue du Pressoir - Tél. : **06 99 95 07 95** - bricojardiservices@free.fr  
http://bricojardiservices.free.fr



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Mme Chantal MICHELAS a créé sa propre activité de couture. Avec CHANTAL COUTURE, c'est une large gamme d'activités qui vous est proposée : des travaux de couture, sur-mesure et retouches, à la confection de décoration intérieure.

17 allée des Perdriolles - Tél. : **04 75 40 24 62**  
Port. : 06 20 03 46 96 - contact@chantalcouture.fr  
http://www.chantalcouture.fr



Une nouvelle activité de conseils, services, assistance et formations informatiques a vu le jour cette année. Auparavant basé à La Roche de Glun, PRO INFORMATIQUE s'est installé sur la zone Pôle 2000 depuis le mois de mai. Hélène

GOUDARD-BELLESSENS et David LAM KAM mettent leur savoir-faire à votre disposition pour toutes solutions informatiques appliquées aux métiers du commerce, aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration, aux métiers du bâtiment, mais aussi au niveau des logiciels de gestion, d'assistance ou de gestion de parc informatique, de création de sites Internet, etc.

Chemin des Mulets - N° azur : **0 810 121 417** - www.pro-informatique.fr

## A signaler également :



Les travaux d'aménagement de l'enseigne dont la surface de vente a été augmentée de 285 m<sup>2</sup>, suite au regroupement en une même unité des magasins TISSU DISCOUNT et DECOR DISCOUNT. Une voie d'accès pour rejoindre le magasin directement depuis l'avenue de Groß-Umstadt a également été créée.

Rue du Levant - Zone Pôle 2000  
Tél. : **04 75 40 35 40**



## PIZZAS LES MASCAREIGNES

Depuis le 29 juillet 2009, M. et Mme REDOULOUX proposent dans leur pizzeria LES MASCAREIGNES une large gamme de pizzas à emporter, des plus classiques aux plus exotiques, avec une originalité : la pizza créole à découvrir.

Ouvert les mardis, mercredis, jeudis, de 11h à 13h30 et de 17h30 à 21h30, les vendredis et samedis, de 11h à 13h30 et de 17h30 à 22h, les dimanches et jours fériés, de 17h30 à 21h30.

Chemin des Mulets - Tél. : **04 75 80 05 54**



La Fête des Vins et du Jumelage... avec la Confrérie !



Crussol en Fête : grand succès populaire.



La vie en rose à Groß-Umstadt.



La Fête des Vins et du Jumelage : le chapiteau transformé en cabaret.



Les petits indiens de Sac... Ados.



Sac... Ados : le plein d'activités.



Forum des associations : à la découverte du cirque.



Marché du Goût : des scolaires à l'école des saveurs.



Crussol aux heures glorieuses des chevaliers.



Des sans culottes sur le défilé !



Les intronisés du Marché aux Vins.



Sac... Ados : prêts pour l'aventure.



Noces d'Or de Guy et Colette Vnoy.



A Saint-Péray le Roi, c'est le Vin blanc !



Café lecture à la bibliothèque municipale.

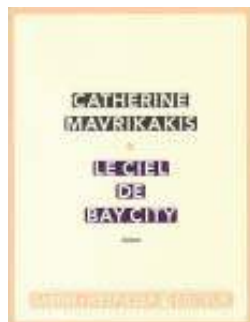


Rallye cyclo de la Fête des Vins et du Jumelage : plus de 1 300 participants.

# Les coups de cœur de la Bibliothèque municipale

▶ *En cette fin d'année 2009, la bibliothèque a sélectionné pour vous :*

Adultes



**Le ciel de Bay City**  
de Catherine Mavrikakis  
(Sabine Wespieser Editions)

*Roman : Avec ses allures de punkette rock'n'roll et sa passion pour le vernis à ongles, Amy a tout de l'adolescente américaine type. A ceci près qu'autour d'elle s'agitent des fantômes qui l'empêchent de vivre. Celui de sa sœur aînée, morte à sa naissance. Celui de ses grands-parents déportés à Auschwitz, sur lesquels sa famille voudrait garder le silence. Amy sait depuis longtemps qu'elle est «une fausse juive dont on cache encore l'identité, une juive amputée d'elle-même et qui porte une prothèse de catholicisme». Ce 4 juillet, jour de l'Indépendance, de la liberté, de la coupure avec l'Ancien Monde et de ses dix-huit ans, Amy, mauvaise graine du nouveau continent, décide de prendre son destin en mains. Elle doit, coûte que coûte, se sauver du passé.*



**Assez parlé d'amour**  
de Hervé Le Tellier  
(JC Lattès Editions)

*Roman : Anna et Louise pourraient être sœurs, mais ne se connaissent pas. Elles sont mariées, mères, heureuses. Presque le même jour, Anna la psychiatre, va croiser la route de Yves, l'écrivain, Louise l'avocate croise celle de l'analyste d'Anna, Thomas. A 40 ans, à ce tournant d'une vie qui ne comporte pourtant que cela, la foudre est encore permise, mais quand on a cru - à tort - que la vie était à jamais tracée, le désir et la liberté se payent cher et comptant.*



**Ce que je sais de Vera Candida**  
de Véronique Ovaldé  
(Editions de l'Olivier)

*Roman : Quelque part en Amérique du Sud, dans l'île de Vatapuna ou à Lahomeria, trois femmes d'une même lignée semblent prédestinées à connaître le même sort : mettre au monde une petite fille et être forcée de taire à jamais le nom du père. Elles se nomment Rose, Violette et Vera Candida. Ce sont des femmes éprises de liberté mais enclines à la mélancolie, des femmes téméraires mais sujettes aux fatalités propres à leur sexe. Chacune à sa manière se bat pour faire honneur à ce qu'elles sont : des mères affranchies, bien décidées à se choisir elles-mêmes leur destin.*



**Mais le fleuve tuera l'homme blanc,**  
de Patrick Besson  
(Editions Fayard)

*Roman : A bord de l'avion Paris-Brazzaville, Christophe, cadre dans une grande compagnie pétrolière, reconnaît une passagère : Blandine de Kergalec, officier de la DGSE ayant quitté le service Action deux décennies plus tôt après un scandale. Passionné d'espionnage, Christophe la suit dans la capitale congolaise. Il surprend sa rencontre, dans un dancing au bord du fleuve, avec un militaire rwandais. Le jeune homme se trouve alors impliqué dans un règlement de comptes brutal, à multiples facettes.*

Jeunesse



**C'est ma place**  
Emile Jadoul  
(Album jeunesse - Ecole des Loisirs)

*Mmmm comme il est bon de se prélasser dans le grand fauteuil rouge qui trône. Mais qui part à la chasse, perd sa place ! Le chien, la souris et tous les habitants de la maison sont prêts à la prendre... A n'importe quel prix !*



**L'évadé de la chambre 9**  
Pascal Garnier  
(Roman jeunesse - Lire C'est Partir)

*Lucas est cancre de naissance, comme on naît aveugle, sourd ou muet. Il en a assez des mauvaises notes et des bulletins scolaires. Il déteste l'école. Et, pour ne plus avoir à y aller, il se cache dans un hôtel en ruine pour que ses parents croient qu'il a été enlevé. Mais Lucas n'imaginait pas faire dans ce lieu une drôle de rencontre qui va l'entraîner dans des aventures plus loufoques les unes que les autres.*



**Le bonheur est coincé dans la tête**  
Susie Morgenstern  
(Roman cadet - Ecole des Loisirs)

*Il y a des matins comme ça, où rien ne va. Pas envie de se lever. Pas envie de se laver. Pas envie de s'habiller. Pas envie de manger. Pas envie de se dépêcher. Pas envie de marcher. Pas envie de travailler. Envie de rien. Oui, les enfants aussi ont leurs coups de blues, leurs jours sans. Et ce matin, c'est le cas de Nathan. Mais parfois, il suffit d'une phrase ou deux pour qu'un jour gris prenne des couleurs. Un mot d'espoir glissé à l'oreille. Ou mieux encore, ceux qu'on écrit, en vidant son cœur... Un livre pour les enfants qui aiment déjà lire tout seuls.*



**Le petit voleur de mot**  
Nathalie Minne  
(Album jeunesse - Casterman)

*Chaque soir, lorsque la nuit s'est installée, un personnage énigmatique se promène sur les toits du village : c'est le petit voleur de mots, venu faire sa moisson d'histoires et de mots nouveaux. Tout l'intéresse, tout le séduit : les mots colériques, les mots d'enfants, les rouges, les verts et même ceux qui sont impossibles à prononcer. Car une fois revenu dans sa cabane, le petit voleur de mots laisse les mots qu'il a récoltés en faire à leur guise, dans une grande sarabande festive. Plus tard, une fois la fête achevée, il les mettra en bocaux, en fera des tresses de louanges, des écharpes d'injures ou des chaussettes de mots savants... Et puis un jour, voilà que le petit voleur rencontre une jolie petite fille. Pour elle, il va dérober des mots nouveaux et précieux : des mots d'amour...*

# Un avant-gout de carnaval "Sac... Ados" Centre de Loisirs

Après le succès rencontré par le centre de loisirs Sac... Ados du mois de juillet, le centre des vacances de la Toussaint s'est inscrit dans la même veine avec une très forte fréquentation des jeunes Saint-Pérollais. Le programme, concocté par les responsables de Sac... Ados, Karine BOGHOSSIAN et Philippe PEALAT, s'articulait autour de jeux de rôles, de sorties, de tournois sportifs, d'activités manuelles, et le thème central était Halloween.



Alors que le centre des 9-18 ans gardait sa physionomie habituelle avec les diverses activités sportives proposées, les centres des 4-6 ans et des 6-11 ans étaient placés sous le signe de l'étrange et du fantastique : sorcières et petits diables, pour les petits, et espace et martiens pour les moyens. Plusieurs journées du centre avaient été réservées à la préparation de costumes pour Halloween et tous étaient fin prêts pour le défilé dans les rues du centre-ville, vendredi 30 octobre.

Grimés et déguisés, enfants et animateurs du centre ont arpenté les rues de Saint-Péray, faisant la tournée des commerces du centre-ville, réclamant au passage leur ration de bonbons et friandises, avant de s'en retourner dans leur repaire de l'école du Quai pour déguster leur collecte du jour.

## Sur vos agendas :

Le prochain centre de loisirs SAC... ADOS aura lieu pendant les vacances de février, du 15 au 26 février 2010. Le programme, actuellement en cours de préparation, sera disponible en ligne sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger, à partir de la mi-janvier.

Pour tous renseignements, contactez le service sport animation de la mairie au **04 75 81 77 77** ou rendez-vous sur le site Internet de la ville : **www.st-peray.com**

**Samedi 10 octobre**, toute l'équipe d'encadrement de **Sac... Ados** avait été réunie en mairie afin de dresser le bilan du centre de loisirs des vacances d'été, autour des élus et des responsables de la structure.

Avec une **fréquentation de 100%** sur les trois sections du centre de loisirs (4-6 ans, 6-11 ans et 9-18 ans), ces vacances d'été ont été une véritable réussite.

Au-delà du programme d'activités, c'est aussi l'engagement des animateurs qui fait le succès de Sac... Ados, un engagement que le municipalité a tenu à souligner en partageant cette réussite avec tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement des ces 4 semaines : agents communaux, bien sûr, mais également personnel saisonnier.

**A NOTER** : depuis les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs applique le quotient familial pour la détermination de ses tarifs.

Pour tous renseignements, contactez le service sport / animation au **04 75 81 77 77**.



# Fourrière animalière



Depuis 2001, la ville de Saint-Péray bénéficie des services de la fourrière animalière installée à l'Espace animalier, quartier Mauboule à Valence. La société SPACL, prestataire de ce service, a pour mission de capturer les animaux errants, de les recueillir, les soigner et les tatouer si nécessaire. Après un délai légal de 8 jours, les animaux en bonne santé, non récupérés par leurs maîtres, sont confiés à l'ASPA.



## Si vous perdez votre animal

Appelez la société SPACL au **04 75 41 44 61**, du lundi au samedi (*sauf jours fériés*), de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Si vous trouvez un animal errant ou en état de divagation :

- du lundi au vendredi de 8h à 17h30 : contacter la police municipale de Saint-Péray au 04 75 81 77 77
- en dehors de ces horaires, et en cas d'URGENCE, contacter la police nationale

**ATTENTION** : NE PAS AMENER DIRECTEMENT L'ANIMAL A L'ESPACE ANIMALIER. Il est en effet rappelé que la fourrière animalière n'intervient et n'accepte les chiens et les chats qu'après l'accord préalable de la mairie ou de la police municipale de la commune où l'animal a été trouvé.

## Chiens dangereux : nouvelle réglementation

Face à la dangerosité de certaines espèces, la loi impose désormais à tous les détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (voir ci-dessous) un évaluation comportementale de leur animal ainsi qu'une attestation d'aptitude pour les maîtres.

- **1<sup>ère</sup> catégorie** : chiens d'attaque Staffordshire terrier (pit-bull), American Staffordshire terrier (pit-bull), Mastiff ou boerbulls, Tosa
- **2<sup>ème</sup> catégorie** : chiens de garde et de défense Staffordshire terrier (chiens de race\*), American Staffordshire terrier (chiens de race\*), Tosa (chiens de race\*), Rottweiler \* inscrits au L.O.F. (Livre des origines Français)

De plus, lors de promenades, ces chiens **doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.**

# Objets perdus, objets trouvés



Vous avez perdu un objet ? Votre premier réflexe doit consister à essayer de le récupérer sur le lieu présumé de sa perte. Vous pouvez ensuite contacter le bureau de la police municipale qui a en charge le service des objets trouvés.



Attention, en ce qui concerne les papiers d'identité, cette démarche ne remplace en aucun cas la déclaration de perte que vous seriez amené à faire soit auprès des services de la Police nationale (*permis de conduire, carte grise*) soit auprès de la mairie (*carte nationale d'identité, passeport*). Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez vous connecter au site Internet suivant : <http://www.service-public.fr/>

Les objets trouvés sont enregistrés par la police municipale qui peut ainsi répondre aux demandes qui pourraient lui être

présentées. En règle générale, les objets sont conservés un an, et s'ils n'ont pas été restitués ou détruits, ils sont alors transmis au service des domaines pour être vendus aux enchères.

Si vous trouvez un objet, le mieux à faire est donc de l'apporter au bureau de la police municipale (rue de la mairie) ou, à défaut, de le déposer en mairie en précisant le lieu et le jour de la découverte de l'objet.

Police municipale de Saint-Péray  
Tél. : **04 75 81 77 77**  
Courriel : [police.muni@st-peray.com](mailto:police.muni@st-peray.com)



# Pour l'amélioration des logements et le maintien à domicile



*Le CAL 07 (Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche) est une association qui œuvre pour le droit au logement.*

**A** ce titre, le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, voire de familles, est l'une de ses missions importantes, d'autant que ce maintien à domicile est fortement lié à l'état et à l'adaptation du logement à la situation des personnes.

Il faut savoir que des moyens financiers importants existent pour aider les personnes concernées à améliorer et adapter leur logement. Ces aides sont généralement soumises à conditions de ressources et permettent de subventionner les projets d'amélioration

(isolation, toiture, sanitaires, chauffage, installation électrique...), ou d'adaptation (remplacement de baignoire par douche, monte escalier...).

Vous désirez une information sur ces aides ? Vous souhaitez monter un dossier de demande (*gratuit pour les particuliers*), contactez le CAL 07 :

6 cours du Palais - B.P. 409  
07004 PRIVAS cedex  
Tél. : 04 75 66 13 80  
Fax : 04 75 66 13 81  
Courriel : cal-07@wanadoo.fr



## Monoxyde de carbone : attention au risque d'intoxication

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Pourtant, ces drames sont évitables.



### Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion quelle que soit la source d'énergie utilisée : bois, gaz (*naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié*), charbon, essence...

### D'où vient-il ?

Mauvaise combustion et mauvaise aération sont les deux dangers à éviter. Il faut donc porter une attention particulière :

- au bon entretien des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude ;
- à la bonne aération du logement ;
- à la bonne évacuation des fumées.



### Comment éviter cela ?

Avec un peu de vigilance et quelques gestes simples, on peut éviter les intoxications :

- faites réviser vos installations chaque année par un professionnel (*chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération*) ;
- aérer votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air ;
- faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

**Attention** : il faut être encore plus vigilant lors d'intempéries exceptionnelles ou de grands froids, car les appareils sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut en être perturbé.

**N'hésitez pas à contacter un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...).**



## URGENCE : Gaz

**GrDF** vient de mettre en place, au niveau national, un nouveau numéro de téléphone unique pour les appels d'urgence gaz : **0800 47 33 33**.  
**Ce numéro est gratuit pour les appels depuis un poste fixe.**

## Les Fleurs du possible

ou l'expérience d'un jardin partagé à Saint-Péray



Parenthèse a mis en place, en partenariat avec le Conseil général d'Ardèche, la C.A.F. d'Annonay et le CDRA, un jardin de lien social sur notre commune au château de Beaugard. Animé par une professionnelle de l'association, Fabienne BIGEREL, en lien avec les participants, le jardin s'adresse à toute personne ou famille du canton de Saint-Péray qui souhaite retrouver d'autres personnes isolées autour d'une activité gratuite de jardinage biologique (*les récoltes sont partagées*). Cet hiver, le jardin est ouvert les mardis et vendredis, de 14h à 16h (*horaires d'hiver*).

**Vous êtes intéressés, contactez Parenthèse ou allez faire un tour sur place les jours d'ouverture sur le site du Château de Beaugard.**

Pour tous renseignements, appelez le 04 75 40 32 88

# Confrérie du Saint-Péray, la vingtaine



*Il y a près de 20 ans, en 1990, le terroir viticole de Saint-Péray se faisait remarquer par la création d'un produit exceptionnel.*

*Un produit qui, depuis, n'a cessé de se bonifier avec le temps. Ce produit, ce n'est pas un cru de Saint-Péray tranquille, ni de Saint-Péray pétillant.*

*Ce produit de notre terroir, c'est la Confrérie du Saint-Péray.*



En 2010, nous fêterons donc les 20 ans de la Confrérie. A l'origine de sa création, en avril 1990, on trouve son Grand Maître, Gérard MALLÉN, maire de l'époque, rejoint par d'autres ardents défenseurs de notre viticulture locale. Ces femmes et ces hommes, fiers de notre patrimoine et amoureux de nos vins, ont souhaité s'unir afin de faire connaître et apprécier les vins, tranquilles et pétillants, de Saint-Péray, appellation d'origine contrôlée depuis 1936.

Intégrant en son sein les viticulteurs saint-pérollais, de même que des personnalités locales et nationales, notamment quelques grands chefs réputés, certains étoilés, elle a lutté durant ces deux décennies pour redonner ses lettres de noblesse à ces vins de Saint-Péray qui, au même titre que le Saint Joseph ou le Cornas, deux autres vignobles AOC réputés, sont des fleurons ardéchois des côtes-du-rhône.

- Le Saint-Péray nature, dit tranquille, vin vif, léger, sec, avec une robe claire, or pâle aux reflets verts et un nez qui dégage des arômes d'aubépine, de violette, d'acacia ;

- Le Saint-Péray effervescent ou pétillant, frais et long en bouche, qui se distingue par ses fines bulles et sa mousse élégante.

Les vins de Saint-Péray sont issus de deux cépages originaires de la vallée du Rhône antique : **la Marsanne et la Roussanne**.

Ces vins, prisés par Napoléon, Maupassant, Wagner ou la Reine Victoria, la Confrérie du Saint-Péray œuvre pour les promouvoir, localement mais aussi bien au-delà de notre région. Dans son caveau du CEP du Prieuré, mis à disposition par la municipalité, des séances de dégustation à l'intention de visiteurs français ou étrangers sont ainsi proposées.



Ville de Saint-Péray



# e pétillante



Mais il existe des moments privilégiés, où les tenues de la Confrérie aux couleurs du blason de Saint-Péray resplendent d'un éclat particulier : la Saint-Vincent, la soirée prestige et le Marché aux Vins.

Chaque année, au mois de janvier, la Confrérie organise ainsi la fête de la Saint-Vincent, qu'elle a réinstaurée en 2001.

*«Par Noé, le père de la vigne, par Bacchus, le Dieu du vin, par Saint Vincent, le Saint Patron des vigneron, souhaitons que la fête soit belle et que vive Saint-Péray et son vin !».*

Fidèles à cette devise, la Confrérie et le Syndicat des viticulteurs entendent ainsi perpétuer la tradition de la fête de Saint Vincent, saint patron des vigneron, honoré et prié depuis le Moyen Age pour assurer de bonnes récoltes. L'occasion également de

témoigner d'un respect pour les vigneron saint-pérollais qui, siècle après siècle, ont construit un terroir, façonné nos paysages et nous ont légué un patrimoine culturel qui a forgé l'identité de notre commune.

La Confrérie organise également une grande soirée prestige. Cette soirée de gala, où le vin de Saint-Péray est à l'honneur, est plus qu'un dîner. Lors de cette soirée se tient en effet un chapitre d'intronisation pour l'accueil de nouveaux chevaliers. Elle est aussi l'occasion de réunir d'autres confréries dans une célébration commune de la défense du terroir et des spécificités françaises.

Mais la principale manifestation estampillée «Confrérie du Saint-Péray» reste bien évidemment le marché aux vins des Côtes du Rhône méridionales et septentrionales qui se tient chaque premier week-end de septembre lors de la Fête des Vins et du Jumelage. Ce marché est l'occasion de nouvelles intronisations au sein de la Confrérie mais aussi et surtout de faire se rencontrer producteurs et consommateurs. Ce marché, créé en 1984, a su devenir au fil des ans un rendez-vous incontournable du monde viticole. Premier marché à rassembler en un même lieu les vins des Côtes du Rhône septentrionales et méridionales, du département de la Loire au Gard, en passant par le Rhône, l'Ardèche, la Drôme et le Vaucluse, il en est devenu une véritable vitrine.

Et malgré la floraison ici ou là de marchés, foires ou autres salons, le marché de Saint-Péray tire toujours son épingle du jeu. Mieux même, deux jours durant, il offre symboliquement à notre commune le titre honorifique de capitale des Côtes du Rhône et de haut lieu de la viticulture. Cela, c'est à la Confrérie du Saint-Péray que nous le devons.

*Remerciements à M. CHABANIS pour les photos.*

## La Confrérie du Saint-Péray

Grand Maître : Gérard MALLÉN  
Premier Chancelier : Jean-François CHABOUD  
Commissaire au Marché aux Vins : Alain BLACHE  
Maître char : Gilbert CHABANIS  
Maître des tenues et intronisations : Madeleine CHABOUD  
Grand Echanson, Maître du caveau, Régisseur général : Gilbert HALOPE  
Grande Intendante, Chargée des réceptions : Suzanne LOUIS  
Grand Tabellion : Marie-Thérèse MARMEYS  
Maître de cérémonie soirée prestige : Bernard DEBRYE  
Grand Argentier : Michel ROHER

Grands Dignitaires : Jacques BAUD, Marc BOUTY, Pascal CANDELA, Chantal BLACHE, Paul JAECK, Jean MARMEYS, Antoinette NOALHY, Dominique PARISOT, Henri-Paul YLLOUZ

Grands Connetables : Sylvain BERNARD, Stephan CHABOUD, Guy DARONA, René MILLIAND, François NODIN, Stéphane ROBERT, Jean-Louis THIERS, Alain VOGÉ

## L'agenda 2010 de la Confrérie

**Dimanche 10 janvier 2010 :  
Fête de la Saint-Vincent**



Rendez-vous à l'église, à 10h30, pour la messe de Saint-Vincent, suivie d'un vin d'honneur offert par les viticulteurs de Saint-Péray, sur le parvis, avant le défilé musical en tête vers le domaine du Tunnel, où Stéphane ROBERT accueillera la statue de Saint-Vincent pour les 12 prochains mois. Un repas festif servi au Mas de Crussol à Guilhaud-Granges viendra conclure cette manifestation conviviale.

**Samedi 13 mars 2010 :  
Soirée prestige**



Cette soirée de gala se déroulera au CEP du Prieuré, à partir de 20h. Après le défilé, en tenue d'apparat, des confréries invitées pour l'occasion, la Confrérie du Saint-Péray procédera à son chapitre d'intronisation, avant le dîner dansant de prestige sous les voûtes du grand Chai. Entre 250 et 300 convives sont attendus pour cette soirée qui, avec la subvention exceptionnelle de la municipalité, devrait être encore plus «prestigieuse» que d'habitude. Pour célébrer son 20<sup>ème</sup> anniversaire, la Confrérie a fait appel à la maison POINARD à Saint-Romain d'Ay, pour servir son repas de fête et réserve une petite surprise à chaque participant.

**Samedi 4 et dimanche 5  
septembre 2010 :  
Marché aux Vins**

Rendez-vous incontournable de la Fête des Vins et du Jumelage, le marché aux vins, organisé de main de maître par la Confrérie du Saint-Péray, accueillera ses milliers de visiteurs, de 9h à 19h, venus à la rencontre de la soixantaine de viticulteurs et de producteurs réunis au gymnase municipal. En cette année du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Confrérie, cette édition 2010 du marché devrait elle aussi réserver quelques surprises et la confrérie sera bien sûr présente sur le défilé avec un char dédié à Bacchus.

# Questions pour des champions



## Questions pour un

# Champion

### Chantal BUSCA, une championne en questions

*Certains de nos concitoyens recèlent des talents variés. Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, que ce soit en terme de performance ou par simple plaisir, ils sont nombreux les Saint-Pérollais à se distinguer. Ces pages sont l'occasion de les mettre à l'honneur.*

Après Jean-Marc ANDRE en 2007, une autre Saint-Pérollaise s'est illustrée au célèbre jeu de France 3, Questions pour un champion. C'est au mois d'avril dernier que les émissions auxquelles a brillamment participé **Chantal BUSCA** ont été diffusées et nombreux ont été les Saint-Pérollais à regarder ce jeu télévisé.

Après avoir frôlé l'élimination lors de la première séance, notre Saint-Pérollaise a ensuite remporté 4 victoires consécutives lui offrant ainsi le droit de jouer une 5<sup>ème</sup> et dernière partie, synonyme de gain de la fameuse cagnotte. Malheureusement, elle

a dû s'incliner et laisser échapper cette cagnotte qui lui tendait les bras.

Membre du club de Valence, comme d'ailleurs Jean-Marc ANDRE, que l'on a eu le plaisir de revoir début octobre lors d'une émission spéciale champions de Questions pour un champion, Chantal BUSCA a pu, lors de ses passages télévisés successifs, largement présenter notre commune aux téléspectateurs, son patrimoine, sa viticulture, son château de Crussol... et porter haut les couleurs de Saint-Péray.



### Marie-Hélène GROLLEMAND, Marie GACHE, centenaires

Ces dernières semaines ont été l'occasion d'accueillir deux nouvelles représentantes dans le club très fermé des centenaires : Marie-Hélène GROLLEMAND, née le 1<sup>er</sup> décembre 1909, et Marie GACHE, née le 6 décembre 1909.

En un siècle de vie, elles auront toutes deux connu de nombreux événements, des événements qui, pour la plupart de nos concitoyens, sont l'Histoire, mais qui, pour elles, sont leur histoire personnelle.

Comme il est de tradition, la municipalité a tenu à s'associer à ces deux anniversaires exceptionnels en remettant à chacune de nos nouvelles centenaires la médaille de la ville de Saint-Péray, faisant de Marie-Hélène GROLLEMAND et de Marie GACHE, des citoyennes d'honneur de notre commune.



### **Clémentine CHAUVAU,** la passion de la musique

Régulièrement, le Saint-Péray Magazine se fait l'écho de jeunes qui, après avoir débuté sur les bancs des écoles de la commune, entreprennent de grandes et prestigieuses études. Dans le cas de Clémentine CHAUVAU, la ville de Saint-Péray peut être fière d'avoir contribué à l'émergence d'une talentueuse musicienne. C'est auprès de son professeur Moneim BRINI au sein de l'école municipale de musique que Mlle CHAUVAU a façonné son talent de clarinettiste. Après le conservatoire de Valence puis de Villeurbanne, où elle a obtenu son diplôme avec mention très bien, elle poursuit désormais de brillantes études au conservatoire de Lausanne. Au sein de cet établissement prestigieux, où de nombreux talents parfont leurs gammes, elle a su tirer son épingle du jeu en obtenant, lors de l'année scolaire 2008-2009, la note de 5,5 sur 6. Cap maintenant sur sa 4<sup>ème</sup> année de formation avant une carrière de musicienne qui s'annonce prometteuse.

### **Marc GALVEZ,** danseur né

A 18 ans, Marc GALVEZ, danseur interprète en danse contemporaine, entame sa 4<sup>ème</sup> année au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Tout petit déjà, le virus de la danse l'a pris et ne l'a plus quitté, jusqu'à transformer, à force d'efforts, de travail et de sacrifices, une passion de jeunesse en accomplissement

professionnel. Au conservatoire, il figure ainsi parmi les meilleurs danseurs de sa promotion et dans quelques mois, à l'issue de sa 5<sup>ème</sup> et dernière année de formation, il ouvrira en grand les portes du monde de la danse professionnelle. En attendant, lors de cette fin d'année, Marc a réalisé l'un de ses rêves en s'envolant pour les Etats-Unis danser sur scène à New-York.

### **Lilian SAIVE,** la bonne conduite

Chaque année, au mois de mai, la mairie organise les traditionnelles épreuves de la Prévention routière. L'objectif : tester et évaluer l'ensemble des élèves de CM2 des trois écoles de la commune, leurs



Des jeunes  
qui réussissent



connaissance du Code de la route et leurs comportements. Le ou la meilleur(e) de chaque école est ensuite invité(e) à concourir au niveau départemental. Cette année, l'un des élèves de Saint-Péray, Lilian SAIVE de l'école des Brémondrières, a brillamment représenté la commune en se classant 3<sup>ème</sup>. Félicitations.

### **Pauline BACLE,** le bac avec mention plus que très bien

Début juillet, une jeune Drômoise a fait la une de l'actualité locale en décrochant son baccalauréat avec la moyenne incroyable de 20,18 sur 20. Le lien entre cette jeune fille et Saint-Péray ? Sa grand-mère, domiciliée sur notre commune, à laquelle Pauline vient souvent rendre visite. Une grand-mère heureuse et fière de la très brillante réussite de sa petite-fille aux épreuves 2009 du baccalauréat. Mais au-delà de l'excellence de ses résultats, qui ont d'ailleurs fait de Pauline la meilleure élève de l'Académie de Grenoble, c'est l'exemple qu'elle incarne aux yeux de tous qui est le plus remarquable : surpassant son handicap (elle est atteinte d'une maladie neuromusculaire qui l'oblige notamment à suivre les cours avec un ordinateur portable), elle a su, par son travail, se donner les moyens d'atteindre ses objectifs. Pour cette formidable leçon, nous souhaitons lui adresser nos vives félicitations et lui souhaiter pleine réussite dans ses futures études qui s'annoncent elles aussi brillantes.



Depuis le printemps 2009, l'Office de Tourisme du Pays de Crussol est devenu RHÔNE CRUSSOL TOURISME. Nouveau nom et nouveau logo pour cet office de tourisme qui réunit les communes de Châteaubourg, Cornas, Guilhaud-Granges, Saint-Péray, Soyons et Touloud.

#### Rhône Crussol Tourisme vous accueille :

d'octobre à mars, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h45 ; d'avril à septembre, du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, le lundi et le samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

1 rue de la République - 07130 Saint-Péray  
Tél. : 04 75 40 46 75 - Fax : 04 75 40 55 72  
[www.rhone-crussol-tourisme.com](http://www.rhone-crussol-tourisme.com)  
[info@rhone-crussol-tourisme.com](mailto:info@rhone-crussol-tourisme.com)  
<http://rctourisme.canalblog.com>



### EN BREF..

Développer l'accueil des visiteurs et promouvoir notre identité, cela ne saurait se faire sans l'implication de ceux qui, au quotidien, valorisent l'offre touristique de notre territoire. Ils sont nombreux, commerçants, artisans, associations, restaurateurs, vigneron, gérants de gîtes ou de chambres d'hôtes, sans oublier les hôteliers, à œuvrer dans ce même but. A ce titre, saluons l'initiative des nouveaux propriétaires de l'Hôtel Côté Sud. Après le rachat, en 2008, de l'ancien hôtel Pôle 2000, M. VENTURA et Mme LE FLOUS ont procédé à de nombreux aménagements, tant intérieurs qu'extérieurs, afin d'y apporter leur griffe.

Le résultat est autant quantitatif que qualitatif avec une fréquentation en hausse constante et une satisfaction générale de la clientèle.

## Le nouveau visage de l'office de Tourisme



Ce changement illustre bien le nouvel essor pris par cette structure depuis que la compétence développement touristique relève de la Communauté de Communes Rhône-Crussol (CCRC). Un renouveau déjà symbolisé, au printemps 2007, par l'emménagement de l'OT dans de nouveaux locaux, à deux pas du carrefour de la Libération, au croisement des RD86 et RD533.

Le changement de dénomination est ainsi en quelque sorte la suite logique de cette première étape pour donner à l'office de tourisme une nouvelle identité, épousant l'image de son territoire.

Il en va de même du nouveau logo qui est une synthèse des attributs régionaux (Crussol, la nature, Soyons, le Rhône) et qui, par le jeu des couleurs (orange, couleur du soleil et de la lumière, et lie de vin, couleur du vignoble) symbolise à la fois l'énergie de notre territoire et la force de notre patrimoine..

### Quelques chiffres :

En 2008, 5 996 visiteurs sont venus à l'office de tourisme, soit une augmentation de la fréquentation de 19% par rapport à 2007

La fréquentation du site Internet est elle aussi très satisfaisante avec près de 23 000 visites en 2008 et 5 700 pour le blog.

### A savoir :

Rhône Crussol Tourisme fait partie du réseau Ardèche Plein Cœur qui a en charge les démarches marketing, la publication de documents, le site Internet et les relations presse pour les 12 offices de tourisme qui composent son territoire du centre Ardèche. A ce titre, de nombreux outils de promotion touristique sont édités et développés : guide des hébergements, guide découverte, idées week-end...

De bonnes raisons de venir à l'Office de Tourisme...

#### • Les expositions

Cette année, l'Office de Tourisme a ainsi accueilli des expositions en tous genres : exposition sur le Mexique en janvier, février, exposition photos en mars, avril, exposition sur la Chine en avril, mai, exposition de peintures en mai, juin, puis en septembre, octobre, exposition de sculptures



depuis le mois d'octobre... et

l'année 2010 sera au moins aussi riche et variée.

#### • Le topo guide «de Crussol à Vernoux»

Édité en juillet 2008, ce document est élaboré conjointement avec les offices de tourisme du Pays de Vernoux et du Plateau de Crussol. Il répertorie plus de 700 km de sentiers balisés (GR, PR et GR de Pays) avec de nouvelles boucles de randonnée et de VTT.



#### • Les visites de vignobles

Durant l'été, l'office de tourisme organise en collaboration avec les viticulteurs des AOC Cornas, Saint-Joseph et Saint-Péray des visites guidées des domaines viticoles. Pour sa 9<sup>ème</sup> édition consécutive, en 2009, cette initiative a de nouveau rencontré beaucoup de succès et de nombreux visiteurs sont venus à la rencontre de nos viticulteurs locaux. Que l'on soit connaisseur, simple amateur ou novice, ces visites au cœur des vignes et au cœur des caves sont une occasion unique de découvrir ou d'approfondir ses connaissances sur la vinification des différents cépages, et de déguster les bons vins qui font le charme de notre terroir.



#### • Le marché de potiers









Organisé alternativement sur chacune des communes membres de l'office de tourisme, le marché de potiers du Pays de Crussol s'est déroulé, pour sa 10<sup>ème</sup> édition, les 26 et 27 septembre 2009 à Cornas. Les nombreux visiteurs, plus de 5 000, ont pu déambuler entre

les stands de création et d'exposition à la rencontre de la quarantaine d'exposants venus faire admirer leur travail et partager leur passion. L'édition 2010 se tiendra à Guilhaud-Granges.

#### • Et toujours, la billetterie

L'Office de Tourisme propose un service billetterie pour de nombreux spectacles, festivals, activités de loisirs...

## SUR VOS AGENDAS

<b>Mardi 22 décembre</b>		<b>19h30</b>	Soirée Ciel Ecran - Les Ballets Russes en direct de l'Opéra de Paris	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Dimanche 10 janvier</b>		<b>10h30</b>	Fête de la Saint-Vincent organisée par la Confrérie du Saint-Péray	<i>Eglise de St-Péray</i>
<b>Mercredi 13 janvier</b>		<b>15h00</b>	Spectacle de magie par la Compagnie Zinzoline : Rens. : 04 75 81 01 20	<i>La Cacharde</i>
<b>Vendredi 15 janvier</b>		<b>20h30</b>	Soirée Ciel Ecran «Plus si affinités» Théâtre avec Mathilda MAY, et Pascal LEGITIM US	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Dimanche 17 janvier</b>		<b>17h00</b>	Concert de musique de chambre par les professeurs de l'Ecole de musique	<i>La Cacharde</i>
<b>Dimanche 24 janvier</b>		<b>14h00</b>	Loto de l'école de la Sainte Famille	<i>Salle paroissiale</i>
<b>Du 6 janvier au 13 février</b>		-	Histoires d'Amérique latine 9 <sup>ème</sup> édition - 04.75.81.01.20	<i>La Cacharde</i>
<b>Vendredi 29 janvier</b>		-	Spectacle d'Alberto NASSON Spectacle proposé par la bibliothèque municipale	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Samedi 30 janvier</b>		<b>20h30</b>	Loto du Rhône Crussol Foot 07	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Mardi 2 février</b>		<b>20h30</b>	Soirée Ciel Ecran - Ma femme est folle Théâtre	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Mercredi 3 février</b>		<b>15h00</b>	Conte musical proposé par la Compagnie Zinzoline	<i>La Cacharde</i>
<b>Samedi 6 février</b>		<b>20h30</b>	Musique du monde Chansons du Brésil	<i>La Cacharde</i>
<b>Jeu di 11 février</b>		<b>18h30</b>	Cérémonie de remise des médailles de l'O.M.S	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Samedi 20 février</b>		<b>18h30</b>	Soirée Tarot de l'Amicale Laïque	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Mercredi 3 mars</b>		<b>15h00</b>	Spectacle jeune public proposé par la Compagnie Zinzoline	<i>La Cacharde</i>
<b>5-6-7-12-13 mars</b>			Théâtre avec les Baladins de Crussol	
<b>Samedi 6 mars</b>		<b>14h00</b>	Carnaval de Saint-Péray	<i>Centre-ville</i>
<b>Samedi 13 mars</b>		<b>20h30</b>	Soirée prestige organisée par la Confrérie du Saint-Péray (sur réservations)	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Samedi 20 mars</b>		<b>20h30</b>	Concert de Printemps de l'Harmonie de Saint-Péray - <i>Entrée libre</i>	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Du 20 au 27 mars</b>			«Mimages», festival des arts du mime Formations enfant-adulte, nuit du Mime... Renseignements : 04.75.81.01.20	
<b>Mercredi 24 mars</b>		<b>18h00</b>	Concert des élèves de l'Ecole municipale de musique	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Samedi 27 mars</b>		<b>19h00</b>	Bal balkanique avec la participation du groupe de musique traditionnelle YARSHE YOLE	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Du 2 au 5 avril</b>		-	Vogue de Pâques Centre-ville Renseignements au 04 75 74 77 00	<i>Place de la Mairie</i>
<b>Lundi 5 avril</b>		<b>11h00</b>	Pogne et vin blanc en musique avec la participation de l'Ecole municipale de musique	<i>Place de la Paix</i>

## ETAT CIVIL

### Ils sont nés...

BOYER Maxim	17 juin 2009
PÉNOT Gabriel	19 juin 2009
LE GALL Louise	2 juillet 2009
CHAREN SOL Eve	6 juillet 2009
FASY Louis	6 juillet 2009
GRET Maxime	7 juillet 2009
BOURBON Lilou	9 juillet 2009
RABOIS Louka	12 juillet 2009
GARDA Ambre	15 juillet 2009
MORGANT Hanaé	16 juillet 2009
BRET Célia	20 juillet 2009
COMTE Enzon	28 juillet 2009
VALETTE Méline	29 juillet 2009
BOUHIDJ Marlon	30 juillet 2009
BADIA Georgia	1er août 2009
STIPO Paulin	1er août 2009
ASTIER Paul	8 août 2009
JOUSSAIN Ambre	13 août 2009
JAM Solenn	15 août 2009
BRET Yuna	18 août 2009
MONTELS Erwan	18 août 2009
POLO Justine	21 août 2009
ANTOINE Paul	31 août 2009
RENAU Alice	1 <sup>er</sup> septembre 2009
BERTRAND Sacha	2 septembre 2009
MOULIN Sacha	6 septembre 2009
MABILON Lisa	7 septembre 2009
STELANDRE Lou	14 septembre 2009
BARD Lina	26 septembre 2009
BENISTANT Emma	4 octobre 2009
GIRODET Gaspard	5 octobre 2009
NICOLAS Iris	6 octobre 2009
PLANET-DESCHAMPS Lilian	12 octobre 2009
ROUGIER Enzo	12 octobre 2009
GIRAUD Lyse	21 octobre 2009
PORTE Nathan	11 novembre 2009

### Ils se sont unis...

BRIERE Olivier et MAURICE Aurélie	20 juin 2009
GOURDON Brice et BALI Sherazzade	20 juin 2009
VALETTE Frédéric et DIDIER Marjorie	27 juin 2009
GUIER Pierre et PERRET Colette	29 juin 2009
BLACHE Alain et ISSARTIAL Chantal	3 juillet 2009
BADIA Sylvain et BISARO Kiara	4 juillet 2009
ANTOINE David et CARABAJAL Cécile	4 juillet 2009
TELLIER Anthony et DESPESE Lore	4 juillet 2009
LAURENT Vincent et MORANDIERE Paméla	10 juillet 2009
CHAPUS Sébastien et AUGRY Sandrine	11 juillet 2009
ROUQUET Matthieu et FOUREL Noémie	18 juillet 2009
SABATINI Joël et SOLDATOVA Natalija	25 juillet 2009
CAFFAREL Patrick et LEFEBVRE Nicole	25 juillet 2009
DELIQUE Gérard et MOINDROT Laurence	1 <sup>er</sup> août 2009
DUPRÉ Pascal et MICHEL Nathalie	1 <sup>er</sup> août 2009
TECHER Stéphane et PACALET Eodie	1 <sup>er</sup> août 2009
ASTIC Jimmy et LONG Jennifer	8 août 2009
MARGALHAN-FERRAT Colin et AVON Véronique	22 août 2009
LEHMANN Frédéric et BONELLO Sabrina	5 septembre 2009
PISPISA Letterio et FRONZIAK Laure	19 septembre 2009
BAHIAN Stéphane et CERDAN Virginie	19 septembre 2009
LECOMTE Jean et LONG Nathalie	26 septembre 2009
BAZIN Rémy et DE TORRES Caroline	26 septembre 2009
GOUNON Sébastien et REBREGET Sonia	24 octobre 2009

### Ils nous ont quittés...

THIBERT René - 96 ans	18 juin 2009
RUEL Roger - 70 ans	9 juillet 2009
MARANON François - 60 ans	21 juillet 2009
JOUBE Célie - 99 ans	9 août 2009
MAIRESSE Hélène - 86 ans	10 août 2009
VALADIER Robert - 64 ans	19 août 2009
COSTE Thérèse - 95 ans	27 août 2009
PICQ Marie - 91 ans	4 septembre 2009
GOURDON Marie-Françoise - 59 ans	6 septembre 2009
CAMPOY Huguette - 79 ans	11 septembre 2009
MANTOVANI Jacqueline - 69 ans	15 septembre 2009
VIZZANOVA Daniel - 61 ans	16 septembre 2009
JARJAT Dina - 90 ans	17 septembre 2009
OLLIVIER Henri - 82 ans	28 septembre 2009
BROYER Marie - 66 ans	5 octobre 2009
GRIVE Henriette - 92 ans	10 octobre 2009
LAURENT Frédérique - 52 ans	13 octobre 2009
GREVE Marie - 96 ans	13 octobre 2009
GREGOIRE Jean-Bernard - 61 ans	15 octobre 2009
MOUNIER Gilbert - 60 ans	7 novembre 2009



## **F O R M O S O** Travaux du bâtiment

○ Enduit de façade

○ Isolation extérieure

○ Petite maçonnerie

○ Peinture

☎ 04 75 43 08 21

fax 04 75 81 01 87

Quartier les Chambauds 07130 SAINT-PÉRAY

**IMPRIMERIE**  
*plancher*

23, rue F. Malet 07130 SAINT-PÉRAY

Faire-parts - Cartes de visites - Flyers  
Photocopies - Tampons - Tee-shirts  
Stylos - Panneaux - Décoration véhicule  
Autocollants - Banderoles - Kakémono...

plancher@wanadoo.fr  
[www.imprimerie-plancher.com](http://www.imprimerie-plancher.com)

**Nouveau : ouvert le lundi**

**Matériaux de construction**  
**Menuiserie - Carrelage**  
**Sanitaire**

Combustible bois de chauffage

# COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray  
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90



## **BAUDOIN OPTICIENS**

2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 43 00

**Groupama**

Toujours là pour moi.

Toutes Assurances- Placements

M. Yvan CELLIER  
Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt  
07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

**viacom**  
Conseil et Création Publicitaire

7, Rue Pierre & Marie Curie  
Quartier Gare  
07130 Saint-Péray  
☎ 33 (0)4 75 40 53 03  
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59  
e-mail : [info@viacom.fr](mailto:info@viacom.fr)  
Site : [www.viacom.fr](http://www.viacom.fr)

CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB  
<http://www.influence.fr> / [info@influence.fr](mailto:info@influence.fr)

VILLE DE SAINT-PÉRAY

**La Mairie remercie les annonceurs**